

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

|   |                           |                           |                              |
|---|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be   |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be    |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL            | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| RG2203 Linguistique et didactique du néerlandais 2.1       |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | PERG2B23LDN1   | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | XEGB2230   |                 |             |
| Bloc   | 2B   | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 5 C  | Volume horaire  | 75 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p>HELHa Braine-le-Comte<br/><b>Caroline MALENGREAU</b> (caroline.malengreau@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut<br/><b>Mélanie BAELLEN</b> (melanie.baellen@helha.be)<br/>Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be)</p> <p>HELHa Loverval<br/><b>Gladys HARDY</b> (gladys.hardy@helha.be)<br/>Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 50   |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Selon activité : Néerlandais, Français   |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

L'étudiant.e continuera à développer des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles de la langue visée. L'étudiant.e sera également amené.e à découvrir et à mettre en place des démarches didactiques.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

### Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B2 (selon les critères du CECRL). Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de mettre en place les démarches didactiques en lien avec l'enseignement des compétences écrites et orales, et l'enseignement du vocabulaire et de la grammaire, en se référant notamment aux documents officiels et aux manuels scolaires.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG2B23LDN1A Linguistique et didactique du néerlandais 2.1 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG2B23LDN1A Linguistique et didactique du néerlandais 2.1 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Linguistique et didactique du néerlandais 2.1              |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 22_PERG2B23LDN1A  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | ZEGB2231  |                 |             |
| Bloc   | 2B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 5 C   | Volume horaire  | 75 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Mélanie BAELEN</b> (melanie.baelen@helha.be)<br>Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 50  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

L'étudiant.e continuera à développer des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles de la langue visée. L'étudiant.e sera également amené.e à découvrir et à mettre en place des démarches didactiques.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

#### Acquis d'apprentissage terminaux:

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

#### Acquis d'apprentissage spécifiques:

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B2 (selon les critères du CECRL). Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de mettre en place les démarches didactiques en lien avec l'enseignement des compétences écrites et orales, et l'enseignement du vocabulaire et de la grammaire, en se référant notamment aux documents officiels et aux manuels scolaires.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Étendre et approfondir :

- sa connaissance du vocabulaire et du langage idiomatique de la vie courante au travers de thèmes sélectionnés par l'enseignant ;
- sa connaissance du système phonologique de la langue cible.

Découvrir :

- le métalangage inhérent à la profession
- le lexique pragmatique du discours: marqueurs de discours, différents registres, organisateurs logiques.

Enseigner les compétences communicationnelles au travers des savoirs linguistiques

Construire des séquences de leçons

## Démarches d'apprentissage

Lors des séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es seront amené.es à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices divers et de présentations orales. Toutes ces parties seront données le plus possible de manière interactive.

Les étudiant.es seront amené.es à concevoir et présenter des activités d'enseignement

Il y aura une alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et réflexions sur les productions orales et écrites.

Les étudiant.es seront amené.es à utiliser les NTIC et d'autres supports en ligne.

Les étudiant.es découvriront et utiliseront différents manuels scolaires afin de faciliter leur appropriation à plus long terme.

Lors des moments de travail en autonomie, les étudiant.es seront amené.es à :

- rechercher des informations ;
  - concevoir des activités d'enseignement;
  - préparer différentes tâches orales et écrites;
  - acquérir des éléments linguistiques
- en lien avec les thématiques, aspects culturels et didactiques sélectionnés par/avec l'enseignant.e.

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Feedback
- SAR (service d'aide à la réussite)
- Questionnement sur la méthode de travail (aidant au retour réflexif)
- Entretiens individuels
- ...

## Sources et références

Axe linguistique:

- . BAELEN M., DEGRAVE P., DE RYCKE K., HILIGSMANN Ph. (2018) Néerlandais. Comprendre et exploiter des textes d'actualité. Deboeck supérieur.
- HILIGSMANN, Ph., DEGRAVE P., VAN GOETHEM K., RASIER L. (2017) 100 fautes en néerlandais: les erreurs courantes des francophones. 2e édition. De Boeck Supérieur : Louvain-la-Neuve.
- . HUITEMA (R.). Grammatica Nederlands. Editions Van Dale + oefenboek.
- . THEISSEN, S., HILIGSMANN, Ph., LOUSBERG, R. (2003) Nouveau Dictionnaire contrastif des prépositions, 3de druk, Brussel : de boeck.
- . VAN DER HAM, B. (2019). Zichtbaar Nederlands. Uitgeverij Coutinho.
- + diverses ressources online, notamment <https://www.vrt.be/nl/> et journaux/revues.

Axe didactique:

- . CLAUX (E.), TYSENS (Ch.). Fiches d'interaction orale. Ministère de la Communauté Française.
- . HILIGSMANN, Ph., DEGRAVE P., VAN GOETHEM K., RASIER L. (2017) 100 fautes en néerlandais: les erreurs courantes des francophones. 2e édition. De Boeck Supérieur : Louvain-la-Neuve.
- . KEIJZER J., VERHEGGEN K., VAN GILS D. (2018) Differentiëren in het talenonderwijs. Uitgeverij Coutinho.
- . NT2-cahier serie (2017-2022), Boom.
- . VANDERWALLE M , VERDONCK A, Apprends à apprendre les langues, Van In.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- référentiels et programmes
- supports audio et vidéo divers, notamment via la plateforme VRT Max
- presse et médias flamands et néerlandais

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation portera sur la maîtrise des compétences travaillées, ainsi que sur les démarches et outils didactiques vus en cours.

Elle prendra la forme d'un examen mixte, comprenant au minimum les parties suivantes:

- maîtrise de la langue (grammaire, vocabulaire, phonétique/phonologie)
- compétences productives (expression écrite, expression orale)
- compétences réceptives (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture)
- didactique

L'évaluation est complète si toutes les parties sont présentées, y compris les éventuels travaux préparatoires (modalités de dépôt communiquées sur Connected).

Lorsque toutes les parties d'examen sont réussies, la moyenne pondérée est appliquée.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des 2 professeurs concernés par l'AA, à raison de 60% pour la partie de Mme Baelen et 40% pour la partie de Mme Hanssens.

Lorsqu'une partie d'examen est en échec, le jury procède à un bilan des compétences et pourrait ne pas valider l'UE. La note maximale de 9/20 sera alors appliquée.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exm       | 100 |           |   | Exm       | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

voir RGE

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).